

Procès-verbal

de l'assemblée générale annuelle du
Conseil québécois de la coopération
et de la mutualité

Jeudi, 15 avril 2021, 16 h 30
PAR VIDÉOCONFÉRENCE



1. Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration, monsieur Michel Gauthier, souhaite la bienvenue à tous.

Il présente les membres du conseil d'administration ainsi que la nouvelle directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, madame Marie-Josée Paquette.

Le président du conseil d'administration ouvre officiellement l'assemblée.

2. Lecture de l'avis de convocation

Le président invite le secrétaire, monsieur Jacques Côté, à faire la lecture de l'avis de convocation.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président invite le secrétaire, monsieur Jacques Côté, à faire la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de monsieur Marc Duplantie, dûment appuyée par monsieur Martin Paquette, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Rapport sur le nombre de délégués

Le secrétaire, monsieur Jacques Côté, informe qu'il y a 34 délégués avec droit de vote, 2 délégués des membres auxiliaires coopératifs et mutualistes sans droit de vote et 4 délégués des membres auxiliaires associés sans droit de vote qui sont présents à l'assemblée.

5. Adoption du procès-verbal du 15 juin 2020

Sur proposition de monsieur Marc Duplantie, dûment appuyée par madame Muriel Dubois, il est résolu à l'unanimité de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2020.

Le secrétaire, monsieur Jacques Côté, fait une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2020.

Il est porté à l'attention de l'assemblée que le procès-verbal présenté contient des erreurs. Dans la liste des administrateurs, 3 membres n'y apparaissent pas, soit messieurs Marc Duplantie de Co-operators, J. Benoit Caron du Réseau de coopération des EÉSAD ainsi que Francis Ladurantaye du Comité jeunesse 18-35 ans. Les corrections seront apportées au document.

Sur proposition de monsieur Yvan Rose, dûment appuyée par monsieur Michel Ferland, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2020 en y apportant les corrections demandées.

6. Message du président

Le président du conseil d'administration, monsieur Michel Gauthier, livre son message.

En raison de la pandémie que nous vivons depuis un an, l'année 2020 a apporté son lot d'inquiétudes et d'incertitudes. Cette pandémie a soulevé beaucoup d'enjeux et a permis au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) de jouer son rôle en démontrant, aux coopératives et aux mutuelles, sa capacité d'affronter ces différents enjeux.

Le CQCM a également saisi l'opportunité de réitérer la nécessité d'impliquer les coopératives et les mutuelles dans la relance socioéconomique auprès du grand public, des instances politiques et des leaders socioéconomiques.

Une offensive de mobilisation a été orchestrée par les membres du conseil d'administration dans le but de positionner le mouvement coopératif et mutualiste comme un levier important dans la relance. Une Feuille de route coopérative et mutualiste à la relance économique durable du Québec a été produite en lien avec cette offensive.

Les travaux de réflexion stratégique ont été poursuivis et amèneront l'organisation à se renouveler et à développer les bases afin que celle-ci soit centrée sur sa mission principale. Un comité de gouvernance a été formé dans le but de bonifier la vie associative et de s'assurer que la gouvernance demeure dynamique, efficace et que l'organisation représente bien les valeurs et principes du mouvement coopératif et mutualiste québécois.

Le président termine son message en remerciant monsieur Gaston Bédard pour ses accomplissements tout au long de son parcours à titre de président-directeur général et il salue l'arrivée de madame Marie-Josée Paquette à la direction de l'organisation.

7. Rapport de la direction générale

Le rapport de la direction générale a été présenté sur une vidéo préenregistrée.

La dernière année nous a obligés à nous adapter rapidement à une nouvelle réalité. La pandémie a eu comme effet d'accélérer la réponse aux grands enjeux de société sur lesquels les coopératives et les mutuelles ont un rôle à jouer. Voici quelques actions posées par le CQCM en 2020 :

- Mise en place d'une stratégie pour veiller à l'évolution de la situation;
- Une série de mesures financières et de services spécialisés a été déployée pour le soutien aux membres;
- La campagne Effet COOP a été lancée afin de sensibiliser la population à acheter local et à favoriser les gestes de solidarité. Cette grande campagne sera poursuivie tout au long de la prochaine année;
- Le gouvernement du Québec a annoncé que le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025 permettra de bonifier l'Entente de partenariat. Cette bonification servira à soutenir la Coopérative de développement régional du Québec et les fédérations sectorielles;
- Les agents de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse ont su s'adapter à cette nouvelle réalité en faisant preuve de créativité, d'engagement et d'ouverture pour poursuivre l'accompagnement auprès des jeunes;
- Le projet de plate-forme collaborative a évolué et a également créé une grande mobilisation à Montréal.

Pour la prochaine année, le CQCM prendra sa place aux côtés de ses partenaires pour appuyer l'écosystème de soutien et de développements des coopératives, des mutuelles et des autres entreprises d'économie sociale. Il proposera un discours renouvelé afin de faire rayonner la coopération et la mutualité.

La directrice générale termine son rapport en remerciant son prédécesseur, monsieur Gaston Bédard, qui laisse une organisation saine et qui a pleinement les moyens de réaliser ses ambitions.

8. Rapport financier au 31 décembre 2020

Le président du conseil d'administration invite le trésorier, monsieur J. Benoit Caron, à présenter le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

Les états financiers ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. De l'avis de l'auditeur, ils donnent une image fidèle de la situation financière du CQCM à cette date.

Au 31 décembre 2020, les revenus du CQCM se sont élevés à 8 235 613 \$ et les charges de l'organisation ont totalisé 8 200 823\$. Le résultat net est un excédent d'opérations de 34 790 \$.

La variation nette de l'actif et du passif au titre des prestations définies au 31 décembre 2020 est de 123 500 \$, comparativement à une variation favorable de 194 600 \$ au 31 décembre 2019.

Dans le cadre d'un programme de soutien financier, instauré par le gouvernement fédéral, par suite de la pandémie de COVID 19, le CQCM est éligible à recevoir ce type d'aide. Ainsi, une somme de 193 026 \$ a été comptabilisée pour l'exercice 2020.

L'excédent de l'exercice bonifié de cette variation et du soutien financier dans le cadre de la COVID 19 est donc de 351 316 \$.

Au cours de l'année 2020, l'aide gouvernementale et les contributions des membres et partenaires se sont élevées à 7 273 949 \$ qui représentent 88 % des revenus. Pour leur part, les cotisations annuelles des membres se sont élevées à 866 683 \$. Les revenus générés par les activités du CQCM s'élèvent à 680 \$ et 94 301 \$ proviennent d'intérêts et d'autres produits.

En ce qui a trait l'aide gouvernementale, ces revenus proviennent principalement du Ministère de l'Économie et de l'Innovation pour 4 971 577 \$ représentant 68 % des revenus totaux ainsi que du Secrétariat à la Jeunesse pour 904 461 \$ représentant 12 % des revenus.

Les dépenses liées aux projets totalisent 7 606 029 \$ représentant 93 % des dépenses totales. De cette somme, un montant de 5 039 045 \$ fut directement versé aux organismes œuvrant en soutien au développement de coopératives et de réseaux coopératifs. Un montant de 1 882 544 \$ fut versé en salaires et charges sociales pour réaliser ces projets. Les dépenses d'honoraires professionnels totalisent 181 569 \$ et 502 871 \$ pour les autres dépenses de projets.

Pour leur part, les charges institutionnelles totalisent 594 794 \$. Les salaires et charges sociales représentent 332 119 \$. Au niveau du bilan, les actifs au 31 décembre 2020 sont d'une valeur de 5 894 902 \$, alors que les passifs totalisent 4 708 980 \$.

En conclusion, le CQCM a terminé cette dernière année financière conformément au budget d'opérations qu'il s'était fixé.

9. Nomination de l'auditeur pour le prochain exercice

Sur proposition de monsieur Yvan Rose, dûment appuyée par monsieur Marc Duplantie, il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du conseil d'administration d'accorder à la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, le mandat de réalisation de l'audit des états financiers du CQCM pour l'année 2021.

10. Rapport du comité de mise en candidature et élection des administrateurs

Le président du comité de mise en candidature, monsieur Jacques Côté, présente les candidats aux postes d'administrateurs du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité.

Élection des administrateurs (Article 21.4)

Les candidats aux postes d'administrateurs sont les suivants :

Promutuel Assurance

Administrateur : Michel Gauthier

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Administratrice : Nadine Groulx

Agropur coopérative laitière

Administrateur: Alain Forget

Sollio Groupe Coopératif

Administratrice : Muriel Dubois

Coopérative de développement régional du Québec

Administrateur : Mathieu Vigneault

Fédération des coopératives de câblodistribution et de télécommunication du Québec

Administrateur : Stéphane Arseneau

Fédération des coopératives du Nouveau-Québec

Administrateur : Sokchiveneath Taing Chhoan

Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire

Administrateur : André Gagnon

Confédération québécoise des coopératives d'habitation

Administrateur : Jacques Côté

Fédération des coopératives funéraires du Québec

Administrateur : Pierre Tardif

Réseau COOP

Administratrice : Isabel Faubert-Mailloux

Fédération des coopératives des paramédics du Québec

Administrateur : Pascal Rivard

SSQ Mutuelle de gestion et La Capitale mutuelle de l'administration publique

Administratrice : Marie Lamontagne

Fédération québécoise des coopératives forestières

Administratrice : Annie Beaupré

Fédération des coopératives d'alimentation du Québec

Administrateur : Michel Ferland

Fédération québécoise des coopératives de santé

Administratrice : Chantal Dubuc

Réseau de coopération des entreprises d'économie sociale en aide à domicile

Administrateur : J. Benoit Caron

Co-operators

Administrateur : Marc Duplantie

Membres associés

Observatrice : Marie Claude Beaudin

Coopératives et mutuelles Canada

Observateur : André Beaudry

Comité jeunesse 18-35 ans (Poste jeunesse — Article 21.5)

Administrateur : François Hastir

Il est résolu à l'unanimité de déclarer élues les personnes ci-haut mentionnées.

Monsieur Michel Gauthier félicite les administrateurs de leur nomination au conseil d'administration du CQCM et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

11. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

12. Divers

Le président souligne le départ de madame Kristalna Vincent et de monsieur Jacques Cotton qui ont quittés en cours d'année et il souhaite la bienvenue à madame Annie Beaupré, messieurs François-Michel Hastir et Mathieu Vigneault, nouveaux membres qui se sont joints au conseil d'administration en cours d'année.

13. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, sur proposition de monsieur Pascal Rivard, dûment appuyée par monsieur Mathieu Vigneault, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

Président

Secrétaire

